



NATURA 2000

Grand Est

Lettre d'information Natura 2000 Grand Est

numéro **05**

A V R I L
2 0 2 0

Natura 2000

Dans le cadre du rapportage européen, un cinquième des évaluations concluent à un état favorable pour les habitats et un quart pour les espèces de la DHFF.

Le projet LIFE NaturArmy, pour mieux préserver la biodiversité dans les espaces militaires

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et l'Armée renforcent leur collaboration dans le cadre du projet européen NaturArmy. Objectif : préserver la biodiversité des camps militaires de Champagne.

En Europe, les sites militaires, préservés de l'urbanisation et de l'agriculture intensive, accueillent une biodiversité remarquable. En France, 329 sites Natura 2000 incluent un site militaire (44 586 hectares). Approuvé par la Commission européenne pendant l'été 2019, le projet LIFE NaturArmy (2019-2023) vise à améliorer la gestion de l'ensemble des sites Natura 2000 en terrains militaires et à créer un réseau de coopération des armées européennes dans le domaine de la biodiversité. Ce projet est coordonné par le Ministère des Armées et associe la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ainsi que les Conservatoires d'espaces naturels d'Aquitaine, de Champagne-Ardenne, des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes.

Les Camps de Champagne (Mailly, Mourmelon, Suippes et Moronvilliers) ont été retenus dans le cadre de ce projet. Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, animateur Natura 2000 depuis 2015, va donc accompagner et travailler étroitement avec l'Armée pendant 4 ans. Les thématiques de travail pressenties sont nombreuses : chauves-souris, espèces exotiques envahissantes, devenir des terrains ayant perdu leur vocation militaire, intégration des données environnementales dans le système d'information géographique de l'Armée, compensation, formation des officiers, actualisation de documents d'objectifs avec une trame spécifique...

...



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

Camp militaire de Suippes © CENCA



Orchis militaire © E. Gaillard

Le CEN Champagne-Ardenne collabore depuis de nombreuses années avec l'Armée pour la préservation de la biodiversité des camps militaires de Champagne-Ardenne : convention de gestion sur l'ancien aérodrome de Marigny-le-Grand, animation des 6 sites Natura 2000 situés en terrain militaire, signature d'une convention de partenariat écologique locale, mise en œuvre des travaux de restauration via un contrat Natura 2000, accompagnement technique auprès de l'Armée, projets de travaux retenus et financés par le Ministère des Armées (MINARM)...

Habituellement, les projets LIFE financent d'important travaux de restauration sur des milieux naturels remarquables (LIFE Nature). Ici, la logique est différente et tout aussi pertinente ! Souhaitant inscrire une réelle ambition environnementale à long terme dans son fonctionnement interne, le MINARM s'engage dans un LIFE Gouvernance et Information dont l'objectif sera d'améliorer la prise de décision et les process internes pour que la biodiversité soit prise en compte à tous les niveaux des chaînes de commandements. Ce projet est la preuve de la confiance accordée par le MINARM à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et aux CEN partenaires.

Un beau challenge pour le CEN Champagne-Ardenne qui tient à remercier l'état-major des Armées Zone Nord-Est à Metz et le CENTIAL- 51e RI* de Mourmelon pour leur implication dans ce projet !

Le projet LIFE NaturArmy est financé par l'Union européenne, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Office français pour la biodiversité (OFB).



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



NATURA 2000



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Mars attaque sur des pelouses !

Le site Natura 2000 des collines sous-vosgiennes, animé par la Parc naturel régional des ballons des Vosges, fait l'objet d'un projet intitulé « Mise en lumière et réutilisation d'un patrimoine oublié sur le Zinnkoepfle ».

Ce projet vise à étudier les structures pierreuses cachées par la végétation du site, en lien avec un historien local Marc Grodwohl. La mise en lumière de ces structures participe à la compréhension du site : cabanes, pierriers anciens, murets de soutènement. Cette mise en lumière permet également une gestion spécifique : débroussaillage ciblé en faveur d'espèces de reptiles et d'insectes notamment, en lien avec le plan de gestion du site. Ce projet aide également la conservation globale des enjeux du site Natura 2000.



A travers son Mars « Volunteer Program », le Groupe familial MARS, offre chaque année la possibilité à ses collaborateurs volontaires de s'investir dans des actions humanitaires ou environnementales. Le Zinnkoepfle a ainsi bénéficié du travail d'une cinquantaine de personnes pour mener à bien un chantier d'entretien et de gestion du site de pelouses.

La commune de Westhalten a participé à ce chantier en mettant à disposition des outils et du matériel nécessaire au bon déroulement de l'opération.

Mise en œuvre archéologique et entretien de pelouses sèches sur le Zinnkoepfle



En une journée, les bénévoles ont débroussaillé et ratissé des pelouses. Ils ont pioché des souches résistantes à éliminer et arraché des pruneliers avec des outils spécifiques et adaptés dans un secteur en restauration. Une zone était dédiée au réarrangement d'un chaos lithique (chaos issu d'une première ouverture de milieu), sous la supervision de l'historien, afin de pouvoir y mener à terme, une gestion mécanique. La météo favorable a permis l'observation d'espèces spécifiques du site comme la Coronelle lisse, l'Ephippigère des vignes, le Lézard vert ou encore une oothèque de Manthe religieuse.

Le tout avec une logistique parfaite d'entreprise (en lien avec la chargée de mission animatrice Natura 2000 du Parc) incluant un café d'accueil, une présentation succincte des enjeux du milieu à l'arrivée sur site, des étirements avant travaux, un bon repas...

Une très belle action à réitérer, une idée à faire germer avec d'autres entreprises ?

Contact :
Claudia CARIDI



avec le soutien de



Oothèque de Manthes religieuse

Coronelle lisse

Lézard vert

Site Natura 2000 - FR4201806 : ZSC "Collines sous-vosgiennes" :



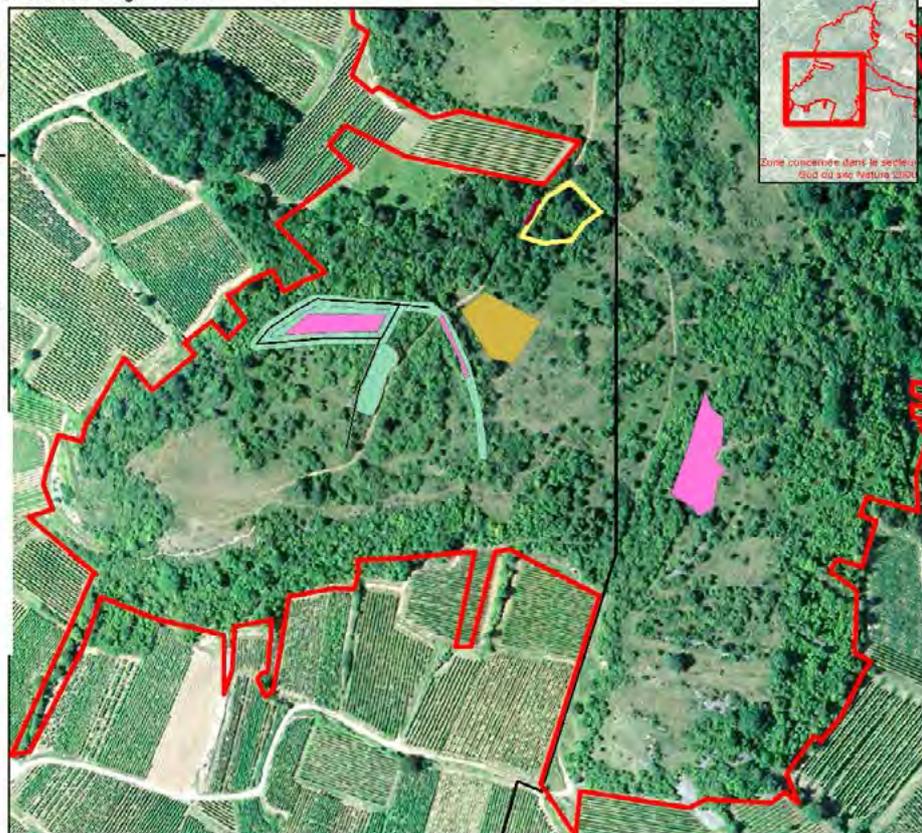
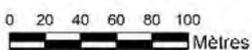
Site du Zinnkoepfle

Mise en lumière et réutilisation d'un patrimoine oublié

Réalisation du Chantier du 23 septembre
Société Wrigley France SNC

Légende

- Périmètre du site Natura 2000
- Travaux d'ouverture récents
- Chantier Wrigley**
- Rangement des pierres et arrachage de souche
- Débroussaillage par arrachage
- Exportation au râteau



PNRBV - CC. 26 09 2019. CIGAL BD Ortho2015®

Déplacement de populations de Gagée (CENL)

Les prairies alluviales du Haut-Saussy à Velle-sur-Moselle (Meurthe-et-Moselle) font partie du site Natura 2000 de la Vallée de la Moselle (secteur Chatel – Tonnoy), qui englobe, sur plus de 2 300 ha, un ensemble de milieux naturels remarquables liés à la mobilité de la Moselle : bancs de galets, forêts alluviales, berges érodées, pelouses et prairies sèches....



Ces prairies accueillent notamment la Gagée des prés, *Gagea pratensis*, une espèce végétale protégée en France et en nette régression. Cette petite plante bulbeuse à floraison précoce et furtive se développe dans de rares stations, avec des populations aux effectifs restreints, ce qui en fait une espèce très vulnérable.

La population du Haut-Saussy est directement menacée par l'exploitation d'une gravière. Pour sauvegarder cette plante rare, une opération de déplacement des bulbes de Gagée vers une prairie voisine préservée par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN Lorraine) a été menée en 2018. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour conduire cette intervention :



1
Tout d'abord, la zone d'accueil a été préparée en décapant le terrain sur trois placettes d'environ 100 m², dans le but de réceptionner les banquettes de Gagée prélevées au niveau de la zone impactée ;



2
Ensuite, les banquettes de Gagée de la zone impactée ont été découpées à la pelle et transportées à l'aide d'un godet ;



3
4
Enfin, les banquettes ont été réimplantées dans les zones décapées tout en assurant la bonne liaison des moquettes entre elles pour éviter la création d'ornières. Cette dernière étape a permis de maintenir l'activité de fauche et de garantir ainsi les bonnes conditions de gestion nécessaires au maintien de l'espèce.



5
Un an après le déplacement des bulbes, l'empreinte des travaux n'est quasiment plus visible, la végétation a repris et la Gagée des prés s'est bien implantée !

Pour mesurer l'efficacité dans le temps de ce procédé original, le CEN Lorraine a mis en place un suivi annuel pendant 10 ans à l'aide de placettes de 2 m sur 2 m. Si une année de recul ne suffit pas pour conclure à un succès pérenne, cette opération a tout de même permis de sauver une partie de la population originelle du Haut-Saussy.

Retour sur le séminaire national Cigogne Noire (DREAL Grand Est)



Le séminaire national Cigogne noire, organisé par la LPO France et la DREAL Grand Est, s'est tenu les 08 et 09 octobre 2019 à Metz en Moselle dans les locaux du CNAM.

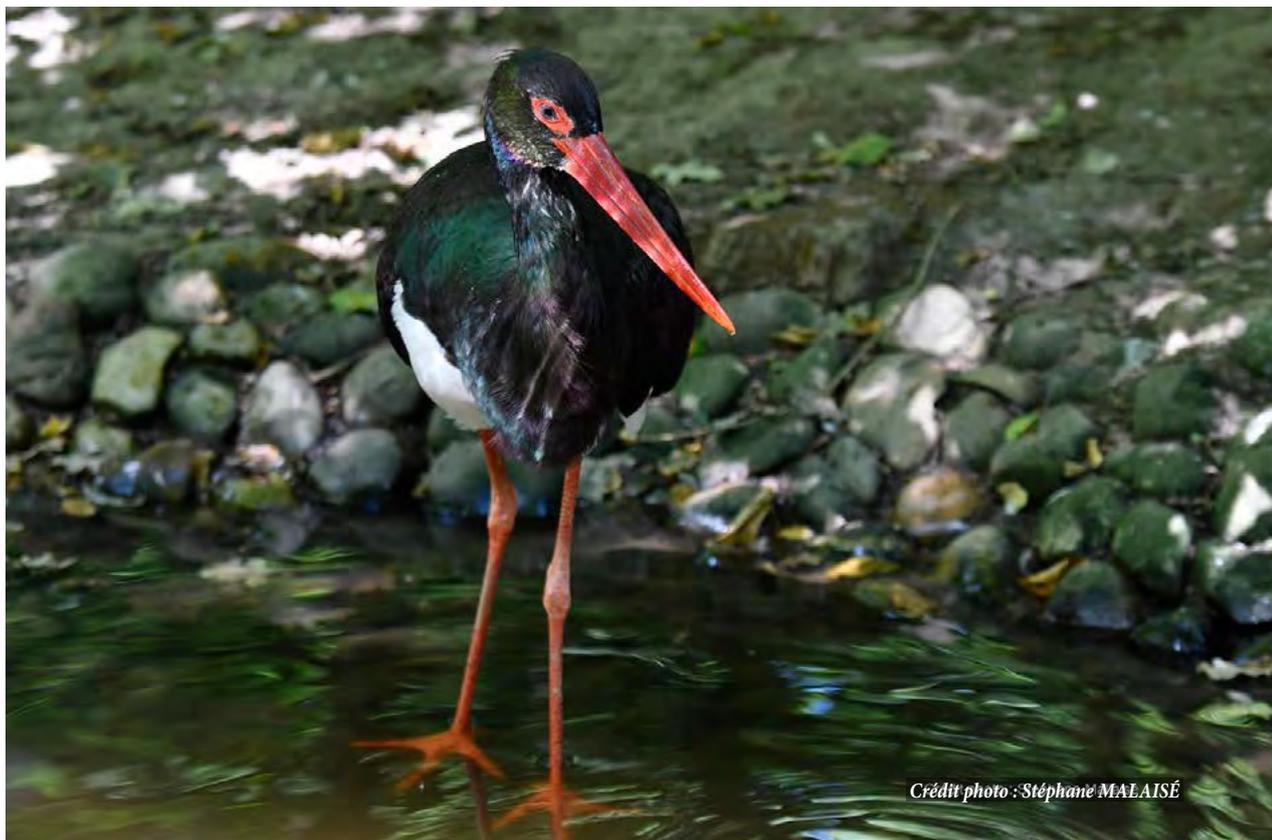
Monsieur Didier Martin, préfet de la Moselle, Mme Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, directrice-adjointe de la DREAL Grand Est, Catherine CLUZEAU, ONF Grand Est et Yves MULLER, administrateur LPO France ont lancé le séminaire qui a réuni près de 80 personnes.

L'objectif de ce séminaire était, d'une part, de réunir le réseau national Cigogne noire et de faire le point sur les connaissances acquises sur les sessions d'hivernage, de reproduction et de migration sans oublier les actions menées en faveur de l'état de conservation de cette espèce avec les partenaires du réseau Cigogne noire. D'autre part, de solliciter l'intervention des pays transfrontaliers comme le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne pour un partage d'expérience et de connaissances. Ce fut aussi l'occasion pour la coordination nationale de faire un retour sur le 7e colloque international qui s'était tenu du 28 au 30 novembre 2018 au Parc national de Doñana, en Espagne.

Ce séminaire qui marque l'implication de la DREAL Grand Est sur cette espèce, a été organisé dans le cadre du programme Cigogne noire 2017-2021 DREAL Grand Est, porté conjointement par la LPO et le programme personnel de baguage Cigogne noire, en lien avec ONF et les partenaires locaux (PNRVN, PNRFO, des associations locales de protection de la nature comme Lorraine Association Nature (LOANA)).

Il a été un évènement privilégié, permettant ainsi de montrer la richesse et la diversité des acteurs composant le réseau Cigogne noire, l'investissement important des membres du réseau pour l'étude et la protection de cette espèce en France et en Europe.

Il en ressort nettement pour l'ensemble des acteurs présents au séminaire de poursuivre cette dynamique dans les suivis et les actions avec notamment des perspectives de mutualisation des données et des échanges sur les travaux publiés.



Crédit photo : Stéphane MALAISÉ

Opérations de prévention à la dégradation des mares en Grand Est



Avec leur faible surface et leur tendance à s'effacer à la saison sèche, les mares sont des milieux discrets et souvent méconnus. Elles constituent pourtant une clef de voûte des écosystèmes agropastoraux, ainsi qu'un patrimoine rural de grande richesse paysagère et historique. Pourtant, les mares font partie des milieux aquatiques qui ont subi la plus forte régression ces dernières décennies. On estime que, selon les régions, entre 30 et 70% des mares ont disparu de France depuis les années 1950. Les espèces qui leur sont liées, comme les amphibiens, déjà fortement éprouvées par d'autres facteurs concomitants, voient leurs habitats se dégrader ou disparaître et leurs populations s'amenuiser dans la plupart des régions.

■ PRAM et plans de contrôles eau et nature en synergie.

Mare de prairie dans le secteur de Mangiennes (55)
Photo M.Keyser -OFB



C'est dans ce contexte que, en région Grand Est, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) s'est associé au CEN Lorraine, à l'association BUFO et au CPIE du Pays de Soulaines qui portent un Plan Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) visant notamment à améliorer les connaissances sur les mares et à prévenir la dégradation. Le travail effectué depuis quelques années dans les services départementaux de l'OFB pour la connaissance et la protection des mares a ainsi été développé et partagé avec les autres partenaires du PRAM (DREAL, DDT, CEN Lorraine, PNR, collectivités, associations, etc...). Recueil de données sur les milieux et les espèces inféodées aux mares, opérations de police préventive inscrites aux volets « espèces protégées » des plans de contrôles eau et nature départementaux, remises en état de milieux suite à constats d'infractions, viennent désormais amender les actions du PRAM.

■ Les amphibiens : espèces parapluie des mares.

Différentes espèces d'amphibiens capturées dans une mare,
dont le triton crêté à forte protection réglementaire
Photo M.Keyser -OFB



Les mares ne bénéficiant pas d'un statut de protection réglementaire propre, c'est le respect de la réglementation sur les espèces protégées qui les fréquentent qui s'avère la plus efficace pour la protection de ces milieux. La classe des amphibiens, plus particulièrement, présente l'intérêt d'être assez facilement repérable et identifiable sur le terrain, ainsi que celui de bénéficier d'un statut de protection pour l'ensemble de ses espèces autochtones. Les espèces bénéficiant du plus fort degré de protection constituent en effet des « espèces parapluie » qui permettent de protéger l'écosystème lié à la mare où elles se reproduisent ou se reposent. La présence d'autres espèces d'amphibiens, au statut de protection plus limité, permet dans tous les cas de dissuader d'intervenir sans précaution sur les milieux afin de ne pas perturber, détruire ou mutiler les pontes, les larves ou les adultes présents. Un inventaire préventif des amphibiens protégés de la mare, donnant lieu à un porter à connaissance officiel par un courrier d'information à la commune, ainsi qu'au propriétaire et à l'exploitant de celle-ci, permet d'offrir une protection solide du milieu et de ses espèces. Informé par courrier et sensibilisé sur le terrain, l'exploitant qui décide d'intervenir sur sa mare s'expose moins facilement à une infraction à la réglementation sur les espèces protégées, tout en étant orienté vers des experts qui peuvent l'aider à une gestion qui conciliera au mieux ses intérêts avec la pérennité de l'écosystème.

Depuis 2009, ce sont environ 800 mares de milieux ouverts de la région qui ont fait l'objet de ces opérations partenariales de prévention de l'OFB.

Mathieu KEYSER

OFB Grand Est

Contact : mathieu.keyser@ofb.gouv.fr

Sortie scolaire avec l'ONF sur la ZPS du Barrois

La ZPS du Barrois et forêt de Clairvaux (10/52) est en co-animation par l'ONF, le CENCA et le CNPF depuis deux ans. C'est la première période d'animation pour ce site bi-départemental

Outre des animations à destination des personnels techniques, du grand public, des élus,... les animateurs ont également fait le choix de sensibiliser les plus jeunes au travers d'animations scolaires. Une première animation en 2018 avec les élèves de 5e du collège de Colombey-les-deux-Eglises puis une seconde en 2019 avec les enfants de maternelle et primaire de l'école de Maranville ont donc eu lieu.

L'aménagement de la forêt communale de Maranville est en cours de révision. Le Technicien local (Geoffrey LOUVET) a associé l'école de la commune afin d'accompagner cette révision d'une communication auprès des enfants. Le but est de les éduquer sur la forêt, les activités de la forêt proche de chez eux, ainsi que sur l'environnement au sens plus général. Une animation N2000 sur la biodiversité en général, et plus particulièrement sur la biodiversité avifaunistique liée à la ZPS du Barrois proche a été décidée, en accord avec l'équipe pédagogique de l'école. Les thèmes à aborder ont été vus ensemble lors d'une première réunion, puis une animation en deux temps a été réalisée :

- La matinée était consacrée à une approche de la biodiversité, au travers du concept, d'exemples avec des animaux (plus parlant pour les plus jeunes) et un focus en fin de présentation sur Natura 2000, l'objectif de préservation et quelques espèces désignées pour ce site.
- L'après-midi était consacré à une sortie terrain sur des parcelles de la forêt communale de Maranville proches de l'école (parcelles 50 à 53, hors ZPS mais plus pratiques pour la sortie). Quelques arbres bio proches des lignes de parcelle empruntées ont été utilisés comme support pour revenir sur la présentation de la matinée et le bénéfice que ces arbres pouvaient présenter pour la biodiversité, notamment avifaunistique de la ZPS. Des arbres morts, arbres à cavité de Pic, ... ont été montrés aux enfants, qui se sont montrés intéressés et curieux. Nous n'avions malheureusement pas d'arbres avec des nids.



Évènement

Les résultats des reportages communautaires pour les directives « Nature » sont désormais disponibles sur le site internet de l'INPN :

 [Clic ici pour en savoir plus](#)

À vos agendas !

6-7 juillet 2020

— **3^e session de formation des animateurs Natura 2000 au logiciel SIN2**

En raison du contexte sanitaire, la troisième session de formation SIN2 a été décalée des 19 et 20 mars aux 6 et 7 juillet prochain. Il reste des places disponibles donc n'hésitez pas à vous inscrire en contactant Sandrine Gerardin du CVRH :

sandrine.gerardin@developpement-durable.gouv.fr

Pour rappel, le remplissage de ce logiciel est attendu pour fin 2020 en ce qui concerne la partie DOCOB et la partie animation pour les actions menées en 2020.

Natura 2000 en France

En Grand Est, un cinquième des espèces de la directive « Habitats, Faune, Flore » est dans un état de conservation favorable.

15 % des espèces de la DHFF en Grand Est ont un état de conservation qui s'est amélioré depuis le dernier rapportage.

Vous souhaitez participer à notre prochaine lettre ?

Vous souhaitez partager une information, un retour d'expérience... Pour participer à notre prochaine lettre Natura 2000, envoyez-nous vos photos et projets d'articles à l'adresse mail suivante avant fin juin :

natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

DREAL GE - SP/MCA - N2000-Lettre_05.indd - 17 avril 2020

